

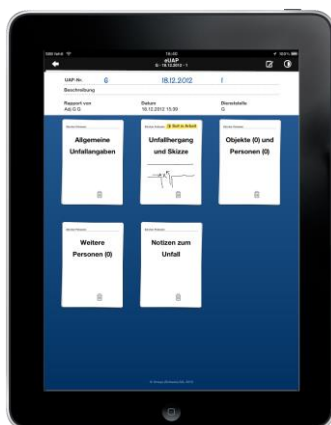


### Appli 'saisie d'accident'

Avec l'application eUAP, la saisie d'un constat d'accident est nettement simplifiée. Les données statistiques et le constat sont capturés au moyen d'un formulaire prédéfini dans la tablette, directement sur le lieu d'intervention. Un module intégré permet de réaliser un croquis immédiatement dans l'appli. Les données de journal et de personnes peuvent être transmises directement du système central au formulaire.

### Travail en équipe

Les informations peuvent être gérées en équipe, simultanément, par le biais de plusieurs tablettes. Pendant qu'un agent entre les données générales et le croquis de l'accident, un collègue recueille les données des personnes impliquées et effectue les premiers entretiens. Tous ces éléments sont automatiquement combinés dans le système cible pour former un rapport d'accident complet.



### Scannage de pièce d'identité

La plupart des pièces d'identité possèdent une zone lisible électroniquement. eUAP dispose d'un module à cet effet. Il suffit de tenir la pièce d'identité devant la caméra et les données apparaissent aussitôt dans le formulaire actif.

### Déplacements en toute sécurité

Concernant l'équipement mobile, les mesures de sécurité représentent un point particulièrement important. Les données sur la tablette et leur transfert sont en tout temps cryptés par des procédures standard reconnues. Après leur transmission, les documents sont supprimés définitivement de la tablette.

### Efficace dans la pratique

L'application a révélé toute son efficacité dans la pratique et, grâce à sa conception intuitive, son utilisation ne nécessite aucune formation préalable. Les tablettes se sont imposées comme outil de travail. Elles sont légères, mais assez robustes pour le travail policier quotidien. Les formulaires prédéfinis assurent la conformité de l'entrée des données avec MISTRA.

L'appli eUAP est en fonction depuis 2013. À ce jour, plus de 100'000 documents ont déjà été saisis. La saisie des données sur le site d'intervention et leur transmission immédiate allègent les heures de bureau des agents et favorisent ainsi une présence policière accrue sur le terrain. Les tâches sont réduites et la qualité des données améliorée.